

CONVOCATION POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

En application de la législation sur le sport, et conformément aux statuts de la ligue Ile de France de la FFAAA, l'Assemblée Générale ordinaire de la ligue se tiendra le Jeudi 28 novembre 2019 à l'adresse suivante :

Salle Maurice TEPAZ
Parc Municipal des sports
Route de la Pyramide
75012 PARIS

Métro : L1 Château de Vincennes

Une première Assemblée se tiendra à 19h.

Si les représentants des Associations n'étaient pas en nombre suffisant et si le quorum n'était pas atteint, une deuxième Assemblée Générale ordinaire se réunira à 19h30.

La présente lettre tient lieu de convocation pour ces deux Assemblées Générales.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral
- Rapport financier
- Approbation de la gestion en cours
- Approbation des résultats de l'exercice 2018/2019
- Approbation du budget prévisionnel 2019/2020
- Questions diverses

L'Assemblée générale est constituée par les représentants des Associations affiliées à la FFAAA, à jour de leur cotisation, au nombre de un par Association. Il est rappelé à tous les clubs ou associations qui n'ont pas réglé leur cotisation fédérale à ce jour de bien vouloir se mettre en règle très rapidement. Cette cotisation est fixée à 70 € par club.

Rappel de l'article 16 des statuts de la Ligue

Le vote par correspondance n'est pas admis

Le vote par procuration est autorisé sous les réserves suivantes :

- 1°) les pouvoirs ne pourront être donnés qu'à des membres présents à l'assemblée générale
- 2°) chaque mandataire ne pourra porter que trois pouvoirs, y compris celui de sa propre association

Chaque association dispose d'un nombre de voix égal au nombre de ses licenciés pour la saison précédente, décompté par la FFAAA au dernier jour de la saison précédente.

Votant :

Le Président du club ou un représentant dûment mandaté par lui. Le pouvoir devra porter clairement mention du nom et de l'adresse du club ainsi que du nom du Président.

Le mandat sera exigé en début de séance et aucune autre dérogation ne sera admise.

Serge BRIAND

Président

Bon pour Pouvoir

Je soussigné(e) _____

Représentant du club _____

Adresse du club : _____

donne, par la présente, pouvoir à

_____ ,

représentant du club _____ ,

adresse du club : _____

pour accomplir en mon nom les actes qui suivent :

- Procéder au vote d'approbation des résultats de la saison 2018-2019
- Procéder au vote d'approbation de la gestion en cours
- Procéder au vote d'approbation du budget prévisionnel de la saison 2019-2020
- Signer tout document nécessaire lors de l'assemblée (feuille de présence...)

Fait à le

Signature